

Questions orales

En se fondant sur l'étude entreprise par les ministères des Finances et de l'Emploi et de l'Immigration et les divers organismes indépendants qui lui ont fait rapport sur cette question de bien des façons, peut-il nous dire quels objectifs le gouvernement entend se fixer pour les 12 prochains mois, en matière de création d'emplois?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais rappeler au député qu'en 1983, le chômage n'a baissé que dans deux des sept principaux pays industrialisés, les États-Unis et le Canada, j'estime qu'il convient de le souligner.

● (1430)

En ce qui a trait aux prévisions pour l'année prochaine, j'ai signalé à mon honorable collègue qu'elles font partie des objectifs budgétaires et sont contenues dans les documents budgétaires. J'espère qu'il sera satisfait du contenu de ces derniers lorsqu'ils seront publiés mais pour le moment je ne puis divulguer ces chiffres.

LE SORT DES SANS-EMPLOI NE TOUCHANT PAS DE PRESTATIONS
D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Même si la reprise économique est aussi forte que prévue au cours des 12 prochains mois, on ne saurait espérer créer, au Canada, 1.3 million d'emplois. Ainsi, quel que soit l'objectif visé en matière de création d'emplois, ce chiffre sera légèrement inférieur au nombre total des chômeurs à l'heure actuelle. Quelle solution le ministre propose-t-il à ces gens pour vivre, payer leurs loyers et leurs hypothèques et nourrir leurs familles s'ils sont sans emploi et ne touchent pas de prestations d'assurance-chômage?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, la première affirmation du député est tout à fait juste. Je lui sais gré de son réalisme, lorsqu'il affirme qu'il est tout à fait impossible de créer 1.5 million d'emplois en l'espace d'un an. Je suis persuadé qu'il le déplore et je partage son sentiment. Nous avons pris des mesures pour créer le plus d'emplois possibles le plus rapidement possible. En fait, aucun autre pays industrialisé n'a obtenu de meilleurs résultats que nous à cet égard. J'ose espérer qu'il en sera de même en 1984.

En ce qui a trait au problème soulevé par le député, il sait fort bien qu'au cours de la récession, le Canada a été le pays qui a su le mieux préserver le système de sécurité sociale, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, de l'aide sociale, des mesures spéciales destinées à venir en aide aux gens éprouvant des difficultés à rembourser leurs hypothèques ou je ne sais quoi d'autre. Presque tous les autres pays ont sabré dans les avantages sociaux et le régime de sécurité sociale au cours de cette période. Notre gouvernement a tout fait pour maintenir le régime de sécurité sociale, et nous entendons faire de même en 1984.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, le ministre aura beau nous abreuver de statistiques et de comparaisons entre le Canada et d'autres pays, il n'en demeure pas moins que des dizaines ou peut-être même des centaines de milliers de Canadiens se retrouveront au cours des 12 prochains mois sans prestation d'assurance-chômage, sans emploi et donc incapables de faire vivre leurs familles. Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour aider ces personnes, qui éprouvent des difficultés économiques dont elles ne sont aucunement responsables à profiter d'une certaine façon de la prétendue reprise économique dont bénéficie maintenant le monde des affaires?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne sais pas si je peux ajouter beaucoup à ce que j'ai déjà dit, savoir que de tous les pays industrialisés au monde, le Canada a été le seul qui a maintenu son système de sécurité sociale et qui, en fait, l'a même amélioré durant la période de récession et depuis.

Je tiens à assurer l'honorable député que le prochain Budget ne coupera pas dans ces mesures de sécurité sociale dont bénéficient les Canadiens, et que s'il y a moyen de les améliorer, nous continuerons à le faire. Je comprends les préoccupations de l'honorable député. Je les vois comme des démarches visant à essayer de m'encourager à améliorer si possible les mesures qui assurent aux Canadiens en difficulté l'appui nécessaire pour leur permettre de passer au travers de leurs difficultés courantes et de retourner à un emploi rémunérateur et stable. C'est là l'objectif du gouvernement, c'est là mon objectif, c'est là également celui de mes collègues, objectif que nous poursuivons avec toute la vigueur possible.

J'espère que les mesures que nous proposerons obtiendront l'appui de l'honorable député, comme celles que nous avons prises au cours de la dernière année, lesquelles ont démontré leur efficacité au moins en protégeant les Canadiens les plus en difficulté au Canada.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

LA CLASSIFICATION ERRONÉE DES POSTES

L'hon. Ron Huntington (Capilano): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor. Selon un rapport du Conseil du Trésor du mois de mai de l'an dernier, et qui a fait l'objet d'une fuite, du fait de classifications erronées le Trésor verse chaque année 125 millions de traitements en trop. Les services du Conseil du Trésor reconnaissent que depuis 1978 ce problème s'amplifie. Le président du Conseil du Trésor peut-il nous dire pourquoi on laisse ce problème de la classification erronée s'amplifier, surtout pendant la période des six et cinq?